

42e colloque annuel

Collaborations et partenariats en archéologie

23 au 26 avril 2026

Appel à contributions

Association des
archéologues du
Québec



Kwe,

Chers collègues,

Après une année de pause, le colloque de l'Association des archéologues du Québec revient avec une nouvelle édition en 2026! En collaboration avec nos partenaires de la Nation wendat, nous avons l'immense plaisir de vous inviter à partager vos dernières recherches avec nous lors de la 42e édition du colloque qui se tiendra du 23 au 26 avril 2026 à l'Hôtel-Musée Premières Nations, à Wendake.

En 2026, le colloque se déroulera sous le thème « La collaboration et les partenariats en archéologie ». Les communications mettront ainsi de l'avant vos recherches sous ce thème rassembleur : collaborations avec les communautés locales, avec les membres des Premiers Peuples, entre les firmes ou les organisations, avec les professionnels et les chercheurs d'autres disciplines, etc. L'objectif visé est de démontrer l'importance des collaborations dans notre discipline, les façons concrètes de les mettre en œuvre et les retombées positives dans l'étude de notre passé collectif; un passé pluriel, aux multiples facettes, qui bénéficie d'une variété de voix, de points de vue et d'approches méthodologiques.

Vous êtes ainsi invités à soumettre vos propositions de séances, de communications d'affiches scientifiques et d'ateliers, afin de faire rayonner vos recherches, d'alimenter le dialogue sur les divers enjeux liés à la profession et aux collaborations et de contribuer à l'avancement des connaissances sur l'histoire millénaire des communautés qui ont façonné le territoire du Québec.

Toutes les propositions seront examinées par le comité du colloque et les responsables des séances. Le fait de soumettre une proposition ne garantit pas son acceptation.

Enfin, nous vous rappelons que les responsables de séances et les présentateurs(trices) doivent être membres de l'Association des archéologues du Québec et avoir dûment payé les frais d'inscription du colloque au moment de la rencontre annuelle. Le statut de membre en règle de l'AAQ donne accès à un tarif préférentiel lors de l'inscription au colloque. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de l'AAQ : www.archeologie.qc.ca.

Dans l'attente de recevoir vos propositions, nous vous transmettons nos salutations les plus cordiales et espérons vous voir et vous entendre en grand nombre à ce rendez-vous annuel de l'archéologie québécoise!

Le comité organisateur

Marie-Michelle Dionne
Anne-Marie Faucher
Anja Herzog
Daphné Marquis
Stéphane Noël
Laurence Pouliot
Thiéfaine Terrier

Pour nous joindre :
colloqueaaq@archeologie.qc.ca.



- Séances thématiques -

Les séances proposées devront être soumises sous la forme d'un résumé de 300 mots maximum présentant la thématique, les problématiques et les objectifs de la session.

Les propositions de séances devront comprendre :

- Le titre de la session;
- Le nom de ou des organisateurs(trices), leur affiliation professionnelle ou académique, ainsi que leur courriel;
- Une liste préliminaire non-exhaustive des participant(e)s, des équipes ou des laboratoires de recherche impliqués dans la séance; les résumés des communications individuelles pourront être soumis ultérieurement;
- Si applicable, le nom d'un(e) discutant(e) ou d'un modérateur(trice) pour ouvrir l'échange;
- De trois à cinq mots-clés pour décrire la séance.

Les propositions de séances devront être soumises obligatoirement en français et optionnellement en anglais. Les communications sont d'une durée maximale de 20 minutes, incluant une courte période de questions.

[Cliquez ici pour remplir le formulaire de proposition de séance](#)

Date limite des propositions de séances
31 janvier 2026

- Communications -

Les communications proposées devront être présentées en français, avec un titre clair, et être accompagnées d'un résumé d'un maximum de 300 mots. Ce résumé devra exposer la thématique, les problématiques et les objectifs de la communication.

Les propositions de communications devront comprendre :

- Le nom du ou des auteurs(s), son affiliation professionnelle ou académique, ainsi que son courriel;
- Le titre de la communication;
- De trois à cinq mots-clés en lien avec la présentation;
- Si applicable, le nom de la séance à laquelle le conférencier(e) souhaiterait se joindre

Les propositions de communications devront être soumises obligatoirement en français et optionnellement en anglais.

Les communications sont d'une durée maximale de 20 minutes, incluant une courte période de questions.



Cliquez ici pour remplir le formulaire de proposition de communication

Date limite des propositions de communications
1er mars 2026

- Affiche scientifique -

Les affiches scientifiques proposées devront être présentées en français, avec un titre clair, et être accompagnées d'un résumé d'un maximum de 300 mots. Ce résumé devra exposer la thématique, les problématiques et les objectifs de la communication.

Les propositions devront contenir minimalement les informations suivantes :

- Le nom du ou des auteurs(s), son affiliation professionnelle ou académique, ainsi que son courriel;
- Le titre de la communication;
- De trois à cinq mots-clés en lien avec la présentation;

[Cliquez ici pour remplir que le formulaire de proposition d'affiche scientifique](#)

Date limite des propositions d'affiches scientifiques
1er mars 2026

- Atelier -

L'atelier est une séance interactive visant à approfondir une thématique ou une méthodologie particulière en archéologie. Il favorise la discussion, la mise en commun de savoirs, de pratiques et d'échange d'expériences entre tous les participants. Il peut à la fois réunir des chercheurs, des représentants des communautés et d'autres acteurs du patrimoine. Il permet de réfléchir collectivement à des enjeux communs, de partager des expériences et de développer des pistes de collaboration durable.

Les propositions d'ateliers devront comprendre :

- Le nom de l'organisateur(trice) son affiliation professionnelle ou académique, ainsi que son courriel;
- Le titre de l'atelier;
- L'objectif de l'atelier;
- Le public ciblé et le nombre minimal et maximal de participants nécessaires;
- Une brève description de l'atelier (300 mots maximum) qui sera utilisée pour l'invitation aux participants du colloque;
- Les besoins d'espace et d'équipements pour le bon déroulement de l'atelier;
- La durée prévue de l'atelier.

Les propositions d'atelier devront être soumises en français et optionnellement en anglais.



[Cliquez ici pour remplir le formulaire de proposition d'atelier](#)

Date limite des propositions d'ateliers
31 janvier 2026